

Rapport de M. le Vice-Recteur de l'Université Laval
SUR
La fondation d'une chaire de "Méthodes Comparées
d'Education et d'Instruction" (1).

Messeigneurs (2),
Monsieur le premier-ministre (3),
Mesdames et messieurs,

L'opinion publique, depuis quelques années, se préoccupe davantage de l'enseignement secondaire, c'est-à-dire, au sens large du mot, de l'enseignement qui est donné à une élite de la jeunesse, dans nos collèges classiques et dans nos principales écoles commerciales ou scientifiques.

Il faudrait y introduire, dit-on couramment, et surtout dans le programme des collèges classiques, certains éléments nouveaux réclamés par les besoins d'un monde où tout se renouvelle.

Avec ces innovations, plusieurs voudraient pour les maîtres un surcroît d'études vraiment professionnelles, et pour certains locaux scolaires ou leur aménagement, des améliorations qui coûteraient très cher.

Devions-nous fermer l'oreille à ces suggestions? Nous avons pensé que les intérêts de l'oeuvre à laquelle nous sommes voués, ne le permettaient pas. Est-il disposition plus louable que d'écouter loyalement les amis sincères de l'éducation, et de chercher ensuite à réaliser ce qu'il peut y avoir de légitime dans leurs désirs ou leurs conseils? Nos devanciers n'ont pas hésité devant les perfectionnements possibles. Pas plus qu'eux, ces modèles vénérés, nous n'entendons faiblir à la tâche.

Vous conviendrez cependant, messieurs, qu'il se rencontre parfois des impossibilités matérielles. Ne serait-il pas déraisonnable, par exemple, de demander à telle de nos maisons, modeste

(1) Ce rapport a été lu par M. le chanoine Dauth, vice-recteur, à l'inauguration des cours de l'Université Laval, Montréal, pour l'année académique 1909-1910, le 8 septembre 1909.

(2) Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, et son auxiliaire, Mgr Racicot.

(3) Sir Lomer Gouin, premier-ministre du gouvernement de Québec.